



## Communiqué intersyndical Formation des enseignant·es

Les organisations syndicales signataires s'alarment de ce qu'aucune concertation n'ait été entamée avec les partenaires sociaux sur la Formation des enseignant·es, alors que la ministre Borne a annoncé le 12/02 lors d'une audition à l'Assemblée nationale la modification des concours de recrutement des enseignant·es et CPE pour la session 2026.

Elles demandent au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche l'ouverture de concertations sur le projet de réforme de la formation des enseignant·es et CPE (FDE).

Aucune leçon n'a été tirée de la situation chaotique de l'année dernière, lors de laquelle une énième tentative de réforme de la FDE a été finalement suspendue en juillet 2024.

Si une réforme de la FDE ne saurait répondre à elle seule au problème majeur de la crise d'attractivité des métiers de l'enseignement et de l'éducation, elle demeure toutefois indispensable. Les conditions d'étude et de travail des étudiant·es et des formateurs et formatrices se sont de plus en plus dégradées.

Les INSPÉ et l'ensemble des actrices et acteurs de la formation des enseignant·es et des CPE souffrent depuis plusieurs années déjà des réformes imposées et d'une pénurie croissante des financements. Il faut dès maintenant des moyens humains et financiers pour améliorer significativement les conditions de travail des personnels et d'études des étudiant·es.

### **Nous demandons une réforme qui repose sur :**

- un véritable bilan ;
- des moyens financiers et humains suffisants ;
- un calendrier respectueux du dialogue social ;
- la prise en compte de l'expertise des formateur·rices ;
- le respect des libertés académiques, des règles universitaires dans la conception des maquettes, des contenus de formation ;
- des modes de fonctionnement pleinement démocratiques garantis par les statuts des institutions de formation ;
- le maintien des sites départementaux et de tous leurs personnels ;
- la garantie que ni les étudiant·es ni les fonctionnaires stagiaires en formation ne sont des moyens d'emploi et que leurs conditions d'études ne mettent pas en danger leur santé mentale.

Face à la crise historique du recrutement, une attractivité en berne des métiers de l'enseignement, la formation des enseignant·es exige une réforme qui soit réellement à la hauteur des enjeux. Les organisations syndicales signataires demandent à être reçues très rapidement en audience multilatérale en présence des deux ministères.

Paris, le 25 mars 2025